



## Achat véhicule occasion à une société radiée

-----  
Par BOUG31

Bonjour,

Je suis intéressé par l'achat d'un véhicule d'occasion appartenant à une entreprise. Après renseignements au registre du commerce, j'ai vu que cette entreprise était en liquidation et a été radiée au mois de mars 2012. La carte grise est toujours au nom de l'entreprise (qui de fait n'existe plus) et la personne qui vend le véhicule (ancien patron et liquidateur de l'entreprise) ne veut pas passer la carte grise à son nom et me dit qu'il n'y a pas de soucis.

Pour infos, j'ai obtenu un certificat de situation administrative simple qui montre que le véhicule n'a aucun gage et opposition.

Cela suffit-il comme garanties pour obtenir une carte grise à mon nom sans problèmes ou faut-il demander un certificat détaillé ?

Le propriétaire est-il obligé de refaire une carte grise à son nom ?

Merci d'avance pour votre aide

-----  
Par jury34

Bonjour,

Pour ce genre de question, vous devriez vous déplacer directement en préfecture pour une réponse rapide et sûre.

Bien cordialement